

**Votre régime prévoyance - Cadres**  
**Cotisations applicables**

Contrat d'assurance collective régime de prévoyance n° CCN509202-GNP856000

► **Taux à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2016**Les cotisations sont celles de l'année en cours et sont susceptible d'évolution chaque 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante, et/ou selon l'évolution du régime prévu à la convention collective conformément aux conditions générales régissant votre contrat.

Prestations	Taux global	
	Tranche A	Tranche B
Décès/IAD - double effet conjoint	0,93 %	0,16 %
Rente éducation	0,06 %	0,06 %
Maintien de salaire	0,11 %	0,11 %
Incapacité temporaire de Travail	0,21 %	0,60 %
Invalidité	0,19 %	0,50 %
<b>TOTAL</b>	<b>1,50 %</b>	<b>1,43 %</b>